



Minute sécurité

Mousqueton automatique

02/02/2022



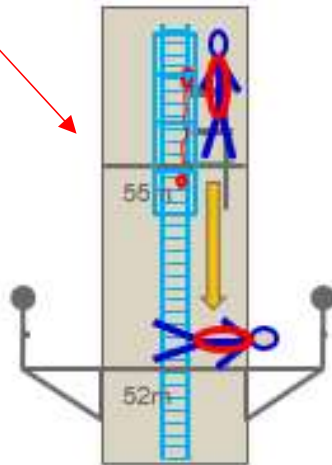
Règle d'or n° 2
J'utilise tous les
moyens de protection
contre les chutes



Depuis l'accident survenu à Dunkerque en novembre 2018 sur une cheminée de Matagallo, le mousqueton automatique est obligatoire sur ArcelorMittal France.

Un salarié d'une entreprise extérieure a fait une chute de 3 m : un des mousquetons de sa longe était un mousqueton à vis. La sécurité n'avait pas été verrouillée (vis non serrée) et il s'est ouvert.

Un mousqueton à vis peut s'ouvrir en cas de chute si la vis n'est pas verrouillée.



Mousqueton à vis :
Interdit



← Vis de verrouillage

Les risques :

- On peut oublier de le verrouiller.
- Possibilité de déverrouillage par frottements de la vis.

Mousqueton automatique :
Obligatoire



← Pas de vis

Avantage :

Verrouillage 1/4 de tour automatique
(pas de vis à serrer).

**Assurez vous que la règle est bien appliquée sur les chantiers.
Stoppez immédiatement tout chantier en cas de non conformité.**

Lien film illustration : <https://web.microsoftstream.com/video/1611bc6a-64a4-4c12-8a1d-397db19eb220>

